

Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | BLEUET NAIN

N° 1, 14 juin 2023

Herbicides homologués dans la culture du bleuet nain en 2023

Ce bulletin d'information regroupe les matières actives homologuées pour lutter contre les mauvaises herbes dans la culture du bleuet nain.

Pour chacun des herbicides mentionnés, vous y retrouverez :

- 🌿 Le nom commercial, la matière active, la période d'intervention, la dose, le type d'activité et le stade des mauvaises herbes.
- 🌿 Délai de sécurité (DS) : Délai de réentrée au champ pour la sécurité des travailleurs.
- 🌿 Délai d'attente avant la récolte en jours (DAAR).
- 🌿 Les mauvaises herbes inscrites sur l'étiquette du produit et l'efficacité des traitements.
- 🌿 [Indices de risques pour la santé \(IRS\) et pour l'environnement \(IRE\)](#).
- 🌿 Des remarques comprenant des conditions de succès et des mises en garde.

Utilisez seulement des produits homologués dans la culture du bleuet nain. Les doses maximales, le nombre de traitements par saison et le délai avant la récolte sont très importants. Puisque le bleuet nain est principalement exporté, il est important de contacter votre acheteur afin de vérifier qu'il n'y a pas de problème au niveau des LMR (limite maximale de résidus).

Pour consulter le tableau des herbicides, une version Excel [à télécharger](#) est disponible.

Le calcul des indices de risque pour l'environnement et la santé de l'IRPeQ

Lors de l'homologation de pesticides, plusieurs critères sont évalués afin de déterminer l'impact qu'ils peuvent avoir sur la santé et l'environnement. Ces données sont ensuite calculées afin d'établir l'indice de risque pour la santé (IRS) et l'indice de risque pour l'environnement (IRE).

Pour l'IRS, les critères étudiés pour la toxicité aiguë sont :

- 🌿 L'irritation cutanée et oculaire;
- 🌿 La sensibilisation cutanée;
- 🌿 Les doses chimiques par oral, cutané et par inhalation qui, lorsqu'elles sont administrées, tue 50 % des animaux testés.

Pour les effets chroniques, les critères évalués sont :

- 🌿 L'effet sur la reproduction et le développement;
- 🌿 La génotoxicité;
- 🌿 La perturbation endocrinienne;
- 🌿 L'appréciation du risque cancérogène.

Les valeurs de l'IRS varient de 1 à 2 420. Le risque pour la santé augmente avec la valeur.

Pour l'IRE, le potentiel toxique des pesticides sur les organismes vivants est étudié, ainsi que leur comportement dans l'environnement. Les paramètres évalués sont :

- 🌿 L'impact sur les invertébrés terrestres;
- 🌿 L'impact sur les oiseaux;
- 🌿 L'impact sur les organismes aquatiques;
- 🌿 La mobilité;
- 🌿 La persistance dans le sol;
- 🌿 Le potentiel de bioaccumulation.

Les valeurs de l'IRE varient de 1 à 961. Le risque pour l'environnement augmente avec la valeur.

Il est important de vérifier les valeurs d'IRS et d'IRE avant de choisir un pesticide. Il est possible de comparer ces valeurs pour différents pesticides qui traitent le même ennemi sur [SAgE pesticides](#).

Gestion de la résistance

En agriculture, les pesticides sont utilisés pour contrôler les ravageurs dans les champs. D'un pesticide à l'autre, le mécanisme pour contrôler ces ravageurs diffère. Pour les mauvaises herbes, un herbicide peut entre autres, détruire la membrane cellulaire des plantes, inhiber la synthèse de la photosynthèse ou de molécules importantes pour la croissance des plantes (acides aminés ou lipides). Les fongicides et les insecticides utilisent d'autres techniques, qui affectent la croissance des insectes ou des maladies fongiques. C'est ce que l'on appelle le mécanisme d'action des pesticides. Les pesticides sont séparés en différents groupes selon la famille du pesticide et le mécanisme d'action. L'utilisation récurrente de pesticides appartenant au même groupe augmente le risque que certains ennemis des cultures deviennent résistants à ce groupe. Afin de limiter le développement de résistance, il est essentiel de faire une rotation des groupes des pesticides utilisés et de s'assurer que l'utilisation de pesticides fait partie d'une régie de lutte intégrée, afin de limiter leur utilisation.

Le groupe de résistance est visible sur l'étiquette du pesticide et sur la fiche du produit commercial de SAgE pesticides.

** CONTENANT **



GROUPE	3	FONGICIDE
--------	---	-----------

CONTENU NET :
2 - 101 LITRES et VRAC

Fongicide foliaire PROLINE® 480 SC
Suspension

SAgE pesticides

SAgE pesticides est un outil d'information qui présente l'ensemble des usages agricoles des pesticides et des risques qui y sont associés. C'est un outil plus complet que le présent bulletin. Il est également conseillé de consulter SAgE pesticides lorsqu'on rencontre un ennemi rare ou peu commun, non inclus dans ce bulletin.

CONNAISSEZ-VOUS LE REGISTRE DE PESTICIDES?

L'OUTIL EN LIGNE PAR EXCELLENCE POUR :

- calculer et suivre l'évolution des risques liés aux pesticides utilisés dans l'entreprise afin de les diminuer
- inscrire les renseignements exigés par le Code de gestion des pesticides et les partager avec votre conseiller agricole



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles, sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, et pour accéder au Registre de pesticides, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

La réglementation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) interdit d'appliquer en champ à des fins agricoles certains pesticides jugés plus à risque, à moins d'obtenir au préalable une justification signée par un agronome. De plus, une prescription agronomique est requise pour pouvoir acheter ces pesticides. Pour en savoir plus, visitez le site Web du [MELCCFP](#).

Toute intervention envers un ennemi des cultures doit être précédée d'un dépistage et de l'analyse des différentes stratégies d'intervention applicables (prévention et bonnes pratiques, lutte biologique, physique et chimique). Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) préconise la gestion intégrée des ennemis des cultures et la réduction des pesticides et de leurs risques. Il est recommandé de toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires disponibles sur le site Web de [Santé Canada](#). En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le RAP décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

La formation *Protégez vos cultures, protégez votre santé* a été créée pour sensibiliser les producteurs agricoles aux dangers liés à l'utilisation des pesticides. Un [coffre à outils](#) est d'ailleurs disponible et contient plusieurs documents, dont certains en anglais et/ou en espagnol, sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Marie-Eve Moreau, agronome (Club Conseil Bleuét), Marie-Pier Dufour, agronome (Club Conseil Bleuét) et Pierre-Olivier Martel, agronome (MAPAQ). Édition : Elisabeth Fortier, agronome et Lise Bélanger (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du sous-réseau Bleuét nain](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.